



CHARTRE PLONGEE SUBAQUATIQUE DU CLUB ORCA

Cette charte s'adresse à tous les plongeurs subaquatiques du club ORCA

La plongée subaquatique de loisir est une activité collective et une école de vie, qui transmet des valeurs dont l'écoute, l'entraide et le respect entre participants mais aussi vis-à-vis de l'environnement.

- Je reconnais que l'implication forte des cadres bénévoles est fondamentale, qu'ils font en sorte que l'activité se déroule du mieux possible, mais que je ne dois pas attendre de leur part un service de type professionnel.
- Je reconnais que la responsabilité du plongeur et de l'encadrant s'applique à travers une liste de règles définies par le code du sport et le club, ceci afin que la plongée soit un plaisir et que la pratique se déroule en toute sécurité.
- Je respecte les procédures mises en place par le club (notamment la réservation des plongées).
- Je respecte les consignes d'organisation et de sécurité du directeur de plongée (DP).
- Je respecte les consignes de sécurité de mon guide de palanquée (GP).
- Je respecte la proposition pédagogique des moniteurs bénévoles.
- En tant que GP ou DP, je m'adapte aux conditions du moment et aux aptitudes des plongeurs.
- Je respecte mes prérogatives de plongeur et d'encadrant.
- En tant que plongeur expérimenté, je m'adapte au niveau du plus faible dans la palanquée.
- Je ne mets pas la palanquée en danger à cause d'imprudences.
- J'utilise un matériel fonctionnel et entretenu.
- Je respecte l'écosystème sous-marin.
- En tant que plongeur, je suis dans l'écoute et la bienveillance.
- En tant que plongeur, je représente mon club et à ce titre mon attitude doit être exemplaire.

En signant cette charte, je m'engage à la respecter et à la faire respecter par les plongeurs du club ORCA.

Nom :

Date : / /

Prénom :

Signature :